

GARANTIE BANCAIRE A PREMIERE DEMANDE

Nous soussignés, **Nom de l'établissement bancaire**, Société au capital dedont le siège social est **adresse complète** représenté par**Nom et Qualité**..... ayant tous pouvoirs à cet effet.

D'ordre et pour le compte des Etablissements**Nom du cautionné, adresse complète, N° immatriculation au registre du commerce et de sociétés.**

Déclarons ,

1/ Nous engager inconditionnellement et solidairement, nonobstant toutes contestations ou oppositions de la part de quiconque, à payer à vue et à première demande de l'Association de gestion de la criée du port de pêche de St Jean de Luz - Ciboure, sous un délai de 72 heures en date de valeur et pour le compte de.....**Nom du cautionné**....., toutes les sommes dues par**Nom du cautionné**..... à l'Association de gestion de la criée du port de St Jean de Luz – Ciboure au titre :

Des achats effectués par**Nom du cautionné**.....sous la criée du port de pêche et de commerce de St Jean de Luz-Ciboure ou il est agréé.

De toutes les taxes liées aux achats de poisson et produits de la pêche dues sur le port de pêche et de commerce de St Jean de Luz-Ciboure, y compris les taxes liées à l'outillage telles que définies par les **TARIFS DE L'OUTILLAGE PUBLIC 2021 / TARIF n° VIII - UTILISATION DES OUTILLAGES DE LA CRIEE** .

2/ Garantir que ces paiements interviendront sans qu'il soit besoin pour l'Association de gestion de la criée du port de pêche de St Jean de Luz – Ciboure d'introduire auprès d'une instance juridique quelconque une quelconque procédure ou d'effectuer une mise en demeure.

3/ Mettre en jeu la présente garantie et verser les sommes dues sans qu'il soit possible d'en différer le paiement sur présentation par l'Association de gestion de la criée du port de pêche de St Jean de Luz – Ciboure d'une demande de paiement par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante..... **adresse de la banque**.....

4/ Que le montant maximal de notre engagement est limité à la somme de€ (inscrire en chiffres et en lettres).

5/ Que cette garantie est consenti à.....**Nom du cautionné**..... au bénéfice de l'Association de gestion de la criée du port de pêche de St Jean de Luz – Ciboure pour une durée indéterminée.....(en lettre).

Fait à le

Mention manuscrite obligatoire avant signature :

« **BON POUR GARANTIE INCONDITIONNELLE ET SOLIDAIRE A HAUTEUR DE** »